



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N°2016/ 05

Saint-Étienne du Grès, le 4 mars 2016

### LA CRÈCHE À SAINT-ÉTIENNE DU GRÈS Une nouvelle étape est franchie

**Jeudi 3 mars, la Commune de Saint-Étienne du Grès, représentée par son maire, Jean Mangion et la Fédération ADMR des Bouches du Rhône, représentée par son président fédéral Pierre Gouze ont signé le bail emphytéotique pour la construction de la crèche dans le quartier des Mazets.**

Ce bail, d'une durée de 30 ans, couvre la mise à disposition par la Mairie de Saint-Étienne du Grès d'un terrain de 1500 m<sup>2</sup> pour la construction par l'ADMR d'une crèche de 20 berceaux pouvant en accueillir à terme 25. A l'issue du bail, les bâtiments seront propriété de la Commune.

Ce projet a pu être réalisé grâce à un partenariat public privé bâti entre la Commune, l'ADMR et l'entreprise de travaux publics NGE dont le siège Europe est à Saint-Etienne du Grès. Dans ce cadre, la Commune met à disposition le terrain, NGE assure les travaux de préparation du terrain et des fondations, l'ADMR construit et gère la crèche.

Les travaux débiteront début juin 2016, la crèche sera livrée en décembre 2016 et accueillera ses premiers bambins en janvier 2017. Le personnel de NGE bénéficiera de 8 lits et les Grésouillais de 12 lits.

Pour Jean Mangion : « En ces temps de restrictions budgétaires drastiques, sans ce partenariat avec l'ADMR et NGE, nous n'aurions pas pu faire aboutir ce projet où chacun apporte son savoir-être : la Commune, le terrain, l'entreprise, son expertise, l'Association, son savoir-faire en matière de construction et de gestion de l'équipement. Avec une crèche, c'est à nos enfants et à nos petits enfants que nous pensons. Nous facilitons ainsi leur vie quotidienne dans une société où de plus en plus les deux parents travaillent. »

*PJ. 2 photos de la signature*